

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de L'Enseignement Supérieur et  
De la Recherche Scientifique  
Université Abderrahmane Mira – Béjaïa-



Faculté des Lettres et des Langues  
Département de français

**Mémoire de master**

Option : Sciences du langage

**Partialité et impartialité dans la « Une » des journaux :**

**Approche lexico-sémantique**

Présenté par :

M<sup>me</sup> ATTOUI Lamia

Le jury :

M. YAHIA CHERIF R, Président

M. HADDAD M, directeur

M. BOURKANI H, examinateur

- 2017 / 2018 -



# Remerciements



Je tiens à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Un remerciement particulier que j'adresse à Mr Deghmous et Mr Haddad pour leurs orientations, aides et patiences.

Je remercie encore les membres de jury qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer ce mémoire.

M<sup>me</sup> ATTOUI Lamia.

# SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>Première partie .....</b>	<b>2</b>
1. La lexicologie.....	3
<b>1.1.</b> Définition de la lexicologie.....	3
<b>1.2.</b> L'objet de la lexicologie.....	4
<b>1.3.</b> Le lexique.....	5
1.3.1. Définition.....	5
<b>1.4.</b> Le vocabulaire.....	6
2. La sémantique.....	8
3. Le titre de la « Une ».....	9
<b>3.1.</b> Définition du titre de la « Une ».....	9
<b>3.2.</b> Les modèles de titres de la « Une ».....	10
3.2.1. Le gros titre .....	10
3.2.2. Le sous-titre.....	10
<b>3.3.</b> La valeur du titre de la « Une ».....	10
3.4. Typologies des titres de la « Une ».....	11
3.4.1. Le titre informatif.....	11
3.4.2. Le titre initiatif.....	11
4. La partialité.....	12
5. L'impartialité.....	12
<b>Deuxième partie.....</b>	<b>14</b>
1. L'énonciation (l'énoncé-titre) et la subjectivité.....	15
1.1. La subjectivité.....	15
1.1.1. Définition.....	15
1-1-2 La subjectivité linguistique.....	15
1-1-3 la subjectivité énonciative.....	16
1-1-3-1 l'énonciation.....	16
1-1-3-2 L'énoncé résultat et produit de l'énonciation.....	16
1-2 La subjectivité et les modalisateurs.....	17
1-2-1 La subjectivité déictique.....	18
<b>Partie analytique.....</b>	<b>21</b>
1. La métaphore en « Une ».....	22
2. Le discours rapporté et la subjectivité.....	24
2.1. Le discours direct.....	26
2.2. Le discours indirect.....	28
2.2.1. Le discours indirect libre.....	29
3. Le titre de la « Une » est un acte de langage indirect.....	33
<b>Conclusion.....</b>	<b>38</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>40</b>
<b>Index.....</b>	<b>43</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>45</b>

# INTRODUCTION

### Introduction

Ce travail porte sur l'analyse des gros titres des « *Unes* » de quelques journaux algériens d'expression française. Nous essayerons de traiter de la part de subjectivité et de l'objectivité dans la construction des ces titres. Nous nous baserons aussi sur l'énonciation afin d'établir l'implication du locuteur dans son dire.

Ainsi, la première partie sera consacrée aux notions théoriques clés qui permettront d'aborder notre thème intitulé « *Partialité et impartialité dans la « Une » des journaux : approche lexico-sémantique* ».

Nous allons d'abord aborder la définition de la lexicologie et de la sémantique en se focalisant sur l'ouvrage « *Introduction à la lexicologie* ».

En second lieu, nous mettrons l'accent sur la « *Une* » et sa composition, à savoir les titres qui représentent le centre d'intérêt de notre travail de recherche.

En dernier lieu, nous allons définir brièvement les notions de partialité et d'impartialité en médiation (le domaine du journalisme).

La deuxième partie s'organisera autour d'un ensemble de notions fondamentales en relation avec notre sujet de recherche, à savoir : la problématique de l'énonciation et la dichotomie objectivité / subjectivité dans l'énoncé titre ou le discours titre.

Nous mettrons de prime abord, la définition de l'énonciation selon BENVENISTE et Catherine KERBRAT-ORECCHIONI tout en la distinguant de l'énoncé, puis nous nous penchons sur la notion de subjectivité en donnant la priorité à son aspect relatif à la présence du locuteur-scripteur. La subjectivité par des modalisateurs et d'autres procédés pragmatiques qui relèvent de la subjectivité.

Nous mettrons l'accent aussi sur la notion du discours puis le titre que l'on conçoit comme un objet favorisant l'actualisation d'un ensemble d'actes de langage.

Finalement une partie analytique sera consacrée au titre métaphore puisque il fait partie des stratégies discursives de captation auxquels recourt le journaliste-titreur à fin d'atteindre ces objectifs.

De surcroit le titre métaphorique contient un vocabulaire axiologique (péjoratif et mélioratif) que l'on considère comme étant trace de manifestation de la subjectivité en « *Une* ». Cette dernière étape constitue le moyen de notre étude.

# PREMIERE PARTIE

Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « *Une* », la partialité/ l'impartialité ?

---

# PREMIERE PARTIE

Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

## 1. La lexicologie

### 1.1. Définition de la lexicologie :

Jacqueline PICOCHÉ (1998 :8) « affirme que la lexicologie peut être définie par rapport aux disciplines plus vastes dont elle n'est qu'une partie : la sémantique dont l'objet est l'étude des significations linguistiques, elle-même branche de la sémiologie qui traite des codes de signes en général. »<sup>1</sup>.

Marie Françoise MORTUREUX (1997 : 189), quand à elle, définit cette notion comme étant « l'étude du lexique et des vocabulaires »<sup>2</sup>.

D'une manière générale, la notion de lexicologie signifie la science qui traite des mots du point de vue de leur origine, de leur formation ou de leur sens.

La lexicologie est définie aussi comme étant l'étude scientifique du lexique, elle étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle s'intéresse à la fois au signe linguistique (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

D'après les définitions précédentes, on constate que la lexicologie se situe au carrefour des autres disciplines. Parmi ces dernières on cite :

- **La phonologie** : la phonologie est définie comme la science qui étudie les sens du langage du point de vue de leurs fonctions dans le système de communication linguistique. D'après cette définition on constate que la phonologie s'intéresse au classement des sons d'une langue en catégorie et à la description du comportement des sons (combinaison possible, impossible).
- **La syntaxe** : on entend par la syntaxe une partie de la grammaire qui enseigne à arranger et rassembler les mots pour former les phrases et exprimer des concepts. Outre l'arrangement des mots et la construction des propositions dans la phrase selon les règles de la grammaire, en tant que branche appartenant au domaine de la

---

<sup>1</sup> Cité dans l'ouvrage « La sémantique lexicale »  
[univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens\\_fr\\_lexicosemantique.pp.1](http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens_fr_lexicosemantique.pp.1)

<sup>2</sup> Ibid.

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

linguistique, la syntaxe étudie les règles même de la construction des mots et des phrases.

- **La morphologie** : la morphologie est l'étude de la formation des mots et de leurs variations. Dans une langue comme le Français, certains mots sont simples d'autres sont complexes certains sont invariables d'autres sont variables, la tâche de la morphologie consiste donc à analyser les formes des mots d'une langue donnée en unités minimales de signification (autonome ou non). Elle est aussi une discipline de la linguistique qui vise à déterminer les éléments significatifs fonctionnels de la langue, autrement dit, les éléments significatifs de base.
- **La sémantique** : elle fournit les outils de la description du sens des mots et des syntagmes lexicaux.

C'est pour cette raison que les sens des énoncés ne sont pas faits des sens des mots qui les composent, mais il (le sens) prend en considération la syntaxe de la phrase et de la situation d'énonciation.

### 1.2. L'objet de la lexicologie

La lexicologie en tant qu'activité descriptive à deux objets : le mot et le lexique. Pour traiter ces derniers elle s'organise en :

#### A)- Sémantique lexicale :

La sémantique lexicale est l'étude linguistique du sens d'un mot, le sens d'un mot donné est un potentiel de référence, codé et représenté dans le lexique mentale. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances : le sens lexical, l'information fournie par un contexte ou une situation et les connaissances non-linguistiques.

Selon Alise LEHMANN et Françoise Martin BERTHET, la sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique, autrement dit elle analyse la structure des mots et les relations de formes qui existent entre eux<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> LEHMAN, A ; MARTIN-BERTHET, F., Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Dunod, 1998. Edition en 2000 chez Nathan. P (Avant-propos).



## PREMIERE PARTIE

Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

### **B)- La morphologie lexicale :**

Elle étudie l'organisation formelle du lexique (la formation des mots), elle étudie la structure des mots qui sont analysables comme elle conduit à l'orthographe lexicale. En morphologie lexicale les mots simples constitués d'un seul morphème s'étudie très vite (il n'y a pas grand-chose à dire sur eux) par rapport aux mots composés et dérivés dans lesquelles il faut distinguer le suffixe et le préfixe du radical (il y a grand-chose à dire).

De tout ce qui précède, on retient que l'objet de la lexicologie est d'instaurer la liste des unités qui constituent le lexique et aussi de décrire la relation entre ses unités.

Marie Françoise MORTUREUX (1997 :8), quand à elle, définit la lexicologie comme étant « *l'étude du lexique et des vocabulaires* »<sup>4</sup>. Selon cette définition, on constate qu'il ne faut surtout pas confondre entre le lexique et le vocabulaire, et même si l'usage commun emploie concurremment ces deux termes, il existe cependant une distinction dans leur attribution spécifique malgré certains usages quasi-synonymes.

### **1.3. Le lexique**

#### **1.3.1. Définition :**

Le lexique est trésor de la langue, il englobe tous les mots des différents domaines. D'un point de vue de linguistique générale, le lexique est réservé à la langue, en d'autre terme le lexique est l'ensemble des mots et des locutions disponibles dans un certain contexte, il s'agit des unités significatives formant le code d'une langue partagée par une communauté.

Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET dans leur ouvrage « *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, P.3* », affirment que l'ensemble des mots d'une langue constitue leur lexique. Comme elles distinguent deux sous ensembles de lexique affirment que l'ensemble des mots d'une langue constitue leur lexique. Comme elles distinguent deux sous ensembles de lexique :

---

<sup>4</sup> Cité dans l'ouvrage « La sémantique lexicale »  
univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens\_fr\_lexicosemantique.pp.1

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

- ❖ Le lexique général : il est commun à tous les locuteurs.
- ❖ Le lexique de spécialité : chaque domaine a son lexique, prenons à titre d'exemple le domaine de journalisme (journal, la une, les médiats, article, presse)<sup>5</sup>.

#### 1.4. Le vocabulaire :

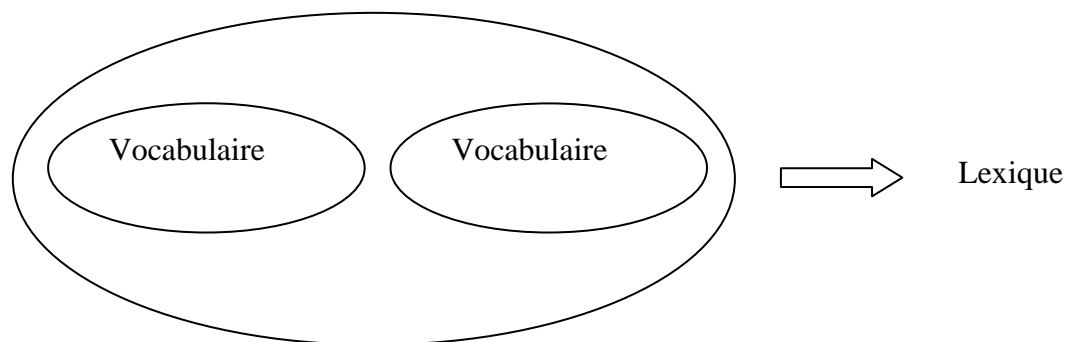
Le vocabulaire désigne l'ensemble des mots et locutions utilisés par un locuteur. Il est aussi un ensemble de termes propre à une science, à un milieu.

Selon Larousse, ensemble de mots, des vocables d'une langue.

**A- Le vocabulaire passif :** correspond aux termes dont le locuteur connaît la définition mais qu'il n'utilise pratiquement pas.

**B- Le vocabulaire actif :** correspond aux unités connues et employées par le locuteur<sup>6</sup>.

Le schéma suivant nous permet de bien comprendre la différence entre le lexique et le vocabulaire:



**Figure 1 :** lexique vs vocabulaire

---

<sup>5</sup> LEHMAN, A ; MARTIN-BERTHET, F., Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Dunod, 1998. Edition en 2000 chez Nathan. Pp.3.

<sup>6</sup> <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/f1290.aspx>.

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

Il ne faut pas confondre les notions de lexique et de vocabulaire. Alors que le lexique représente l'ensemble de tous les mots disponibles, le vocabulaire désigne l'ensemble des mots et locutions utilisés par une personne. De ce fait on considère que le lexique de la langue française et le même pour tous.

Toute fois comme nous ne connaissons pas tous les mêmes mots, le vocabulaire varie d'un individu à un autre.

Puisque notre recherche traite la partialité et l'impartialité dans la « Une » du journal (ce qu'on reconnaît grâce au vocabulaire), on a jugé important de traiter le vocabulaire dénotatif et le vocabulaire connotatif

Le premier fait référence à tous ces mots qui ont une valeur sémantique (relatifs aux sens), réel celle accordée par leur définition propre. Lorsque l'on utilise un vocabulaire dénotatif, le sens des mots que l'on choisit sera clair et sans ambiguïté. Le sens dénotatif d'un mot, c'est le sens propre du dictionnaire. Le vocabulaire dénotatif n'a pas de valeur péjorative ou méliorative qui lui est associée.

Par conséquent, l'emploi d'un vocabulaire connotatif relève de la subjectivité et aussi de la partialité d'un journaliste- titreur par exemple.

Généralement, le vocabulaire connotatif est employé dans des textes argumentatifs là où l'émetteur est subjectif, son but c'est de convaincre le plus grand nombre possible de récepteurs. En effet, les noms, les adjectifs et les verbes font partie du vocabulaire connotatif.

Le vocabulaire connotatif fait référence à tous les mots qui évoquent un plus sur le plan sémantique (relatif aux sens) .

Contrairement au vocabulaire connotatif, le vocabulaire dénotatif est employé dans les textes courants là où le sens des mots qu'on choisit sera clair et sans ambiguïté. Ce qui garantit l'objectivité et l'impartialité d'un émetteur.

Le lien qui unit la lexicologie et la sémantique se caractérise par la complémentarité, autrement dit la valeur du lexique réside dans son sens.

## PREMIERE PARTIE

Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

### 2. La sémantique :

La sémantique est une branche de la linguistique qui s'attache à étudier le sens des mots ou des morphèmes d'une langue.

Dans son ouvrage « *Introduction à la sémantique lexicale* » Christophe SCHWARZE traite cette notion comme suit : « *l'étude linguistique du sens des mots. Le sens d'un mot donné est un potentiel de référence, codé et représenté dans le lexique mental. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances, le sens lexical, l'information fournie par un contexte ou une situation et les connaissances non linguistiques se superposent ainsi la représentation discursive, souvent modifiée, souvent plus riche ou plus précise* »<sup>7</sup>.

La définition de la notion de la « *sémantique lexicale* » reste toujours problématique, la notion du sens elle-même n'a rien d'évident D'ailleurs pour définir le sens d'un mot on recourt généralement à d'autres mots.

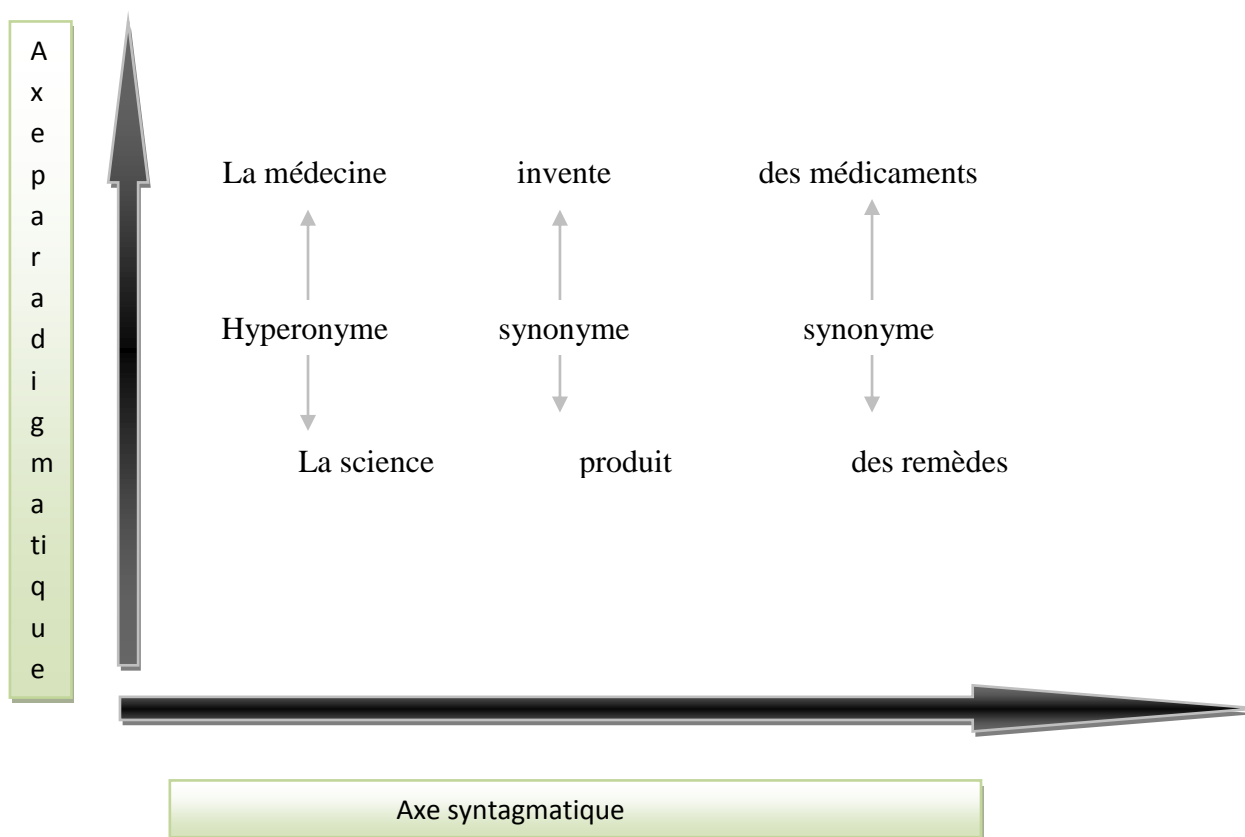
C'est pour cette raison que Ferdinand de Saussure a décomposé la sémantique en deux axes : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique. Le premier permet d'analyser l'enchaînement des termes et des mots, leur combinaison, leur coordination dans l'espace (il est aussi appelé axe horizontal). Donc il est lié à la structure syntaxique de la langue. En langue arabe par exemple, le verbe précède le sujet mais en langue Française c'est l'inverse. Tandis que le second (axe paradigmatique) s'intéresse au choix des termes (axe vertical) ; celui-ci est défini par le sens même des mots. Des relations sémantiques entre les mots existent et permettent justement de réaliser ce choix. Parmi ces relations sémantiques on cite : la synonymie, l'antonymie, la polysémie, hyperonymie.

---

<sup>7</sup> SCHWARZE, Christophe : Introduction à la sémantique lexicale / Christoph – Schwarze – Tubingen : Narr, 2007 (Narr Studienbücher). Pp. 1.

## PREMIERE PARTIE

Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?



**Figure 2** : La sémantique et ses deux axes selon Ferdinand de Saussure<sup>8</sup>.

Nous pouvons dire que le sens revêt et occupe une importance capitale dans le langage ; c'est à travers lui qu'on s'exprime, on partage nos idées et nos pensées, on se comprend les uns les autres.

### 3. Le titre de la « Une » :

#### 3.1. Définition du titre de la « Une »

Le titre peut être défini tel l'organe de la presse écrite. Il résume le contenu de l'article, il est rédigé par les titreur en vue d'amener un évènement sur le devant de la scène.

<sup>8</sup> <https://www.inbenta.com/fr/blog/quest-ce-que-la-semantique/>

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

Selon MARDH « *il n'existe pas de définition non ambiguë du terme titre* »<sup>9</sup>.

Le titre est pris en compte en tant qu'une entité textuelle, il est envisagé tel un message linguistique dans ses rapports sémantiques, syntaxiques et grammaticaux qu'il entretient avec le reste du corps de la « Une » de la presse.

VIGNER G., considère à partir de son analyse portée sur l'importance pédagogique du titre dans le discours social, le titre comme unité discursive restreint. Ce linguiste définit ce dernier comme suit « *le titre serait un micro-texte de formes et de dimensions variables (mot, syntagme, phrase...)* »<sup>10</sup>.

D'un point de vue lexical et morphosyntaxique, le titre est un produit lexical, en d'autres termes, il est cet ensemble de mots que produit un journaliste.

### **3.2. Les modèles de titres de la « Une »**

**3.2.1. Le gros titre :** le titre principal.

**3.2.2. Le sous titre :** le titre secondaire.

### **3.3. La valeur du titre de la « Une » :**

Le titre de la « Une » en tant qu'objet textuel joue un grand rôle, il est l'élément premier de lecture ; autrement dit il est cet élément essentiel.

Plusieurs auteurs du domaine de « *titrologie* », affirme l'importance du titre, d'après CHARAUDEAUX P., « *les titres, dans l'information sont d'une importance capitale ; car non seulement ils annoncent la nouvelle, non seulement ils conduisent à l'article (fonction guide), mais comme ils résument, ils condensent, voire ils figent la nouvelle au point de devenir l'essentiel de l'information, le titre acquiert donc un statut autonome, il devient un texte à soi seul, un texte qui est livré aux regards des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant le rôle principale sur la scène de l'information* »<sup>11</sup>

---

<sup>9</sup> MARDH, I. (1980) Headline : on the programmar of English front page headlines (Lund Studies in English 58) Lund : CWK Gleerup.in cite dans Françoise Sullet-Nylander, Le titre de presse. Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique, pp : 14.

<sup>10</sup> VIGNER G., (1980), Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage, Le Français dans le monde, n°156, pp.1.

<sup>11</sup> CHARAUDEAU P., (1983), Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique). Ed. Hachette, pp.102.

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

Pour lui, l'élément le plus important du journal c'est bien le titre, puisque il vise à informer mais surtout à guider le lecteur dans le choix de sa lecture, comme il représente le résumé du contenu de l'article qu'il désigne. De surcroit, nous avancerons que la valeur accordée au titre de la « Une » de la presse est due aux fonctions multiples et essentielles qu'il remplit.

Le titre n'est pas seulement un moyen par lequel on adopte des informations mais il sert aussi à inciter et à attirer l'attention des lecteurs.

#### 3.4. Typologies des titres de la « Une »

Les titres de la « Une » peuvent être pris en considération selon deux aspects différents : *« Le titre possède deux fonctions essentielles : attirer l'attention et délivrer un message. Il possède deux aspects un aspect visuel et aspect informatif. Le titre est un compromis entre l'écriture (titre à lire) et par sa taille l'image (titre à voir) »<sup>12</sup>.*

On distingue donc deux genres :

##### 3.4.1. Le titre informatif

Il englobe l'essentiel de l'information, il est représentatif comme il doit répondre aux cinq questions (5W) qui ?, quoi ?, où ?, quand ? Et pourquoi ?

FURET C., « le titre informatif » est celui « qui transmet aux lecteurs les informations nouvelles »<sup>13</sup>.

Dans les titres de la « Une » la forme active et affirmative est la plus préférée, puisque elle représente un degré stylistique le plus neutre par rapport à la forme passive ou négative.

##### 3.4.2. Le titre incitatif

Contrairement aux titres informatifs, le titre incitatif il vise d'abord à affecter, à provoquer la curiosité des lecteurs, comme il donne envie d'en savoir plus aux moyens de toutes sortes de procédés.

---

<sup>12</sup> LAGARDETTE M., (2009), Le guide de l'écriture journalistique, Paris : La découverte, 7<sup>ème</sup> édition, pp.135.

<sup>13</sup> FURET C., Le titre pour donner envie de lire. Paris : Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, pp.27-28.

## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

#### 4. La partialité

Dans le sens le plus large on entend par partialité, des préférences injustes, attitude qui prendre parti pour ou contre quelqu'un, sans souci de justice ni de vérité, mais avec un certain parti pris, opinion préférentielle, synonyme de favoritisme<sup>14</sup>.

On dit qu'une perspective journalistique est partielle si elle mène à une décision teintée de préjugés injustes en faveur d'une personne ou d'un groupe.

➤ **Un parti pris** : opinion préconçue, opinion non formé par une observation suffisante des faits, c'est aussi synonyme de préjugé, partialité<sup>15</sup>. La locution nominale *parti pris* désigne une opinion prise d'avance. Elle entre aussi dans la conception d'autres locuteurs, le plus souvent péjoratives signalant que tel ou tel est partial et refuse de juger objectivement.

Au domaine de la presse écrite, il faut distinguer la notion de partialité de celle de subjectivité ou pas neutre. Ces dernières ne sont pas des synonymes dans tous les sens du terme malgré qu'ils entretiennent entre elles des relations de sens mais qui reste approximative, dans la mesure où la partialité d'un journaliste concerne le lien ou le point de vue de ce dernier et le groupe (parti politique, personne) duquel il parle (il est partial, il prend partis).

#### 5. L'impartialité

Dans son sens le plus large, l'impartialité est l'absence de parti pris. Elle est généralement associé à la neutralité, l'équité, l'objectivité et à la notion de justice.

Selon le dictionnaire Larousse on entend par impartialité « *qualité ou caractère de quelqu'un qui n'a aucun parti pris ou de ce qui est juste et équitable* »<sup>16</sup>

Au même titre il est dit que c'est aussi le fait de ne pas faire aucune distinction de race, de nationalité, de religion, de conditions sociales, d'appartenance politique.

---

<sup>14</sup> [www.linternaut.fr/dictionnaire/fr/d%C3%A9finition/partialit%C3%A9/](http://www.linternaut.fr/dictionnaire/fr/d%C3%A9finition/partialit%C3%A9/)

<sup>15</sup> Dictionnaire. Sensagent. Leparisien. Fr/ parti pris/ fr-fr/

<sup>16</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartialit%C3%A9/41804>



## PREMIERE PARTIE

### Qu'est ce que la lexicologie / la sémantique, le titre de la « Une », la partialité/ l'impartialité ?

---

Au domaine de journalisme, l'impartialité implique une attitude de distanciation ; le journaliste doit être attentif aux sentiments qu'il peut éprouver à l'égard d'une partie, par les phénomènes naturels de sympathie ou d'antipathie. Ainsi dans le domaine de la médiation l'impartialité concerne les médiateurs avec les parties tandis que la neutralité est relative à la solution. Le rôle d'un journaliste –titreur impartial n'est pas de trancher en faveur d'une partie ou d'une autre.

C e dernier n'est ni jugé ni arbitré il ne doit pas imposer son point de vue aux partis est aux lecteurs, son autorité se limite à faire évoluer une situation de communication entre les parties et d'informer les lecteurs d'une manière objective, juste.

Dans tous les cas un journaliste professionnel doit témoigner de son indépendance, de sa neutralité et son impartialité à travers son titre.

# DEUXIEME PARTIE

**Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif**

---

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

---

#### 1. L'énonciation (l'énoncé-titre) et la subjectivité :

##### 1.1. La subjectivité

##### 1.1.1. Définition

La notion de subjectivité est au centre des théories de l'énonciation. La subjectivité en tant que notion suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité et à ses états de conscience.

BENVINISTE voit dans cette notion « *l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble et qui assure la permanence de la conscience.* »<sup>17</sup>. La subjectivité est donc « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »<sup>18</sup>.

#### 1-1-2 La subjectivité linguistique

Suivant le raisonnement de BENVENISTE, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage dit-il est « *la possibilité de la subjectivité qui en constitue une propriété fondamentale* »<sup>19</sup>, ORECCHIONI est aussi de cet avis, elle soutient « *qu'aucun lien langagier n'échappe à l'entreprise de la subjectivité* »<sup>20</sup>.

La subjectivité paraît aussi inhérente à l'exercice du « *langage qui contient toujours des formes linguistiques appropriées à son expression* »<sup>21</sup>. Cette dernière (la subjectivité), est liée à la notion d'énonciation, c'est justement la présence plus ou moins explicite du sujet dans son énoncé, et celle de son jugement, son évaluation voire son affectivité. « *Le discours subjectif, est celui dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source*

---

<sup>17</sup> BENVINISTE E., (1996). Problème de linguistique générale 1. Gallimard, pp.260.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999) L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin, pp.117.

<sup>21</sup> BENVINISTE E., Problème de linguistique générale 1. Gallimard, pp.263.

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

*évaluative de l'assertion alors que le discours objectif s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel »<sup>22</sup>.*

#### **1-1-3 la subjectivité énonciative :**

##### **1-1-3-1 l'énonciation**

La diversité des faits liés au domaine de l'énonciation a presque toujours rendu difficile sa définition. Nous allons tenter de circonscrire le champ en nous référant à quelques linguistes représentatifs du domaine, BENVINISTE (1974 : 80) définit l'énonciation comme « *la mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>23</sup>.

##### **1-1-3-2 L'énoncé résultat et produit de l'énonciation :**

Il faut distinguer l'énonciation qui est (le processus) de l'énoncé qui est le résultat ou le produit de l'énonciation.

Pour Benveniste, l'énonciation est « *la mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>24</sup>.

La théorie de l'énonciation est fondée sur l'idée que tout énoncé est, en principe assumé par celui qui le prononce, et dans la signification variée en fonction de l'énonciateur. L'acte d'énonciation par lequel « *tout sujet énonce sa position de locuteurs* » est considéré à la fois comme un acte de conversion est un acte de locuteur qui « *mobilise la langue pour son propre compte* »<sup>25</sup> détermine une situation d'énonciation dans laquelle émergent les énoncés.

Quant à l'énoncé, là ou il y a deux composants : le dictum qui est dit et le modus (la manière de le dire).

---

<sup>22</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). L'implicite, Paris, Seuil, pp80.

<sup>23</sup> BENVINISTE, E. (1974). Problèmes de linguistique générale2 : Gallimard, pp80.

<sup>24</sup> Ibid., pp. 86.

<sup>25</sup> GEORGES-SARFATI, E. (2005) Eléments d'analyse du discours : Armand Colin, pp. 19.

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

Cette distinction, consiste à opposer le sens de l'énoncé à l'attitude que le locuteur marque à l'égard de son dire. Le dictum et le modus dans ce cas recouvrent respectivement le contenu sémantique de l'énoncé et sa dimension pragmatique.

Dans un énoncé, par le dictum, le sujet parlant apparait comme le constructeur de sens tandis que le modus, se pose comme le reconstruteur du sens en y ajoutant un ou plusieurs autres termes (adverbes, verbes de modalités, etc.) qui traduisent ses idées, ses sentiments, ses intensités, etc. par rapport à ce qu'il énonce. On souligne que le dictum peut exister sans le modus mais pas le contraire.

Cette parenté prouve que sans le terme, ce sont la structure et le sens de l'énoncé qui se trouve transformés, voire parfois déformé, même si une nuance se produit au niveau de la structure et du sens, il reste toujours un dictum.

### 1-2 La subjectivité et les modalisateurs

Le terme modalisateur englobe tous les éléments linguistiques qui révèlent (le choix et les modes des temps verbaux, des adjectifs, etc.) non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé. Le lieu qui réunit ces deux termes (subjectivité et modalisateur) est un lieu complémentaire ; la subjectivité se manifeste par les modalisateurs de divers types. Selon KERBRAT-ORRECCHIONI, nous distinguons deux aspects de la subjectivité :

- ❖ **L'affectif** : qui concerne toute expression d'un sentiment du locuteur.
- ❖ **L'évaluatif** : qui correspond à tout jugement ou évaluation des locuteurs : appréciation de bon et de mauvais (axiologique) ou modalisation selon le vrai et le faux ou l'insertion (épistémique) à procéder ainsi à une classification des mots en fonction de la subjectivité, ces mots impliquent au même temps les modalisateurs.

Les adjectifs subjectifs : affectifs, évaluatifs axiologiques.

Les verbes subjectifs : des verbes occasionnellement subjectifs comme l'évaluation de type bon / mauvais

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

Les verbes de sentiment : aimer, souhaiter, vouloir, désirer...et des verbes locutoires : demander, critiquer, ajouter etc. des appréhensions perceptives : sembler, paraître, avoir l'impression, etc.

Sans oublier les verbes d'opinion : estimer, penser, croire...

Les adverbes subjectifs, les noms affectifs et évaluatifs, l'intonation, les verbes modaux, les temps verbaux (la valeur temporelle)<sup>26</sup>.

#### 1-2-1 La subjectivité déictique

On entend par subjectivité déictique tout moyen linguistique, qui organise l'expression de la subjectivité linguistique. On distingue deux types d'indices : les marqueurs d'embrayage et les marqueurs de modalité.

**A-Les marqueurs d'embrayage** : cette catégorie englobe à la fois :

- Déictique de personne : - je –tu –il –on -nous.
- Les déictiques spatiaux :
  - démonstratif (ce ...ci /la), pronoms (ca, ceci, celui, ci /la).
  - Présentatifs (voici, voila)
  - Adverbiaux (ici / là / là –bas ; près / loin ; en haut/ bas ; à gauche / droite ; etc.)

**B-Les déictiques temporels** : on entend par indice ou déictiques temporels, l'ensemble des marqueurs qui signalent au moment de l'énonciation ;

- Simultanéité : adv (maintenant / actuellement, en ce moment...).
- Antériorité : adv (hier / avant ; naguère / récemment).
- A venir : adv (demain / après demain / bientôt etc.) déterminants définis (le mois prochain etc.).

**C-Les marqueurs de modalités** : de manière générale la modalité est considérée comme une manifestation qui se caractérise par la sélection de modalisateurs et d'un ensemble de

---

<sup>26</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999). L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin, pp. 30.

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

substantifs évaluatifs organisant le discours, que se soit en termes de jugement de valeur, adhésion ou de rejet de la part de sujet.

En effet, le domaine des modalités d'énonciation correspond aux moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocutaire à partir de sa propre énonciation. Bally recense des tournures les plus typiques dans un énoncé quelconque tel que (affirmative, négative, interrogative, impérative, exclamative).

Sur le même point, Benveniste affirme que le caractère primordial de l'interrogation est d'engager qui appelle une réponse, de l'intimation (sous forme d'ordre ou d'appels) de l'assertion.

Toutes ces formes d'interventions verbales visent à modifier le comportement et les représentations d'autrui (les lecteurs des titres des « Unes »).

Pour conclure, le domaine des modalités d'énoncé rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit. L'énonciation s'oppose à l'énoncé comme l'acte se distingue de son produit.

Nous venons de définir l'énonciation indépendamment de l'auteur de la parole comme « *l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé* »<sup>27</sup>.

C'est pourquoi la définition d'AUSCOMBRE et DUCROT « *l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment ou il parle* »<sup>28</sup> paraît complète, ce qui amène KERBRAT-ORECCHIONI a ajouté « *mais aussi par celui qui écoute au moment ou il écoute* »<sup>29</sup>. Cela montre la valeur de l'allocutionnaire dans le dispositif énonciatif et permet la prise en compte de divers mécanismes langagiers.

Selon MAINGUENEAU, l'un des apports fondamentaux de la réflexion sur l'énonciation est la mise en évidence de la dimension réflexive de l'activité linguistique.

---

<sup>27</sup> ANSCOMBRE Jean-Claude, DUCROT Oswald. L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique, sous la direction de Laurent Danon-Boileau. pp. 5-27. [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1976\\_num\\_10\\_42\\_2306](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306)

<sup>28</sup> J-C. AUSCOMBRE et O. DUCROT, 1976. « L'argumentation dans la langue, langages 41 cité in C KERBRAT-ORECCHIONI (1980 : 34)

<sup>29</sup> KERBRAT-ORECCHIONI (1980) l'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand colin.

## DEUXIEME PARTIE

### Le titre de la « Une » entant que énoncé, discours, acte de langage objectif et subjectif

En effet, l'auteur considère que certains classes d'éléments linguistiques présents dans l'énoncé ont pour rôle de réfléchir l'acte de l'énonciation, d'intégrer certains aspects du contexte énonciatif, ces éléments appelés embrayeurs sont des partie intégrantes de l'énoncé il nous oriente vers le sens de l'énoncé. D'où le repérage des personnes du temps et du lieu de l'énoncé par rapport à la situation d'énonciation.

C'est par l'approche énonciative que le sujet qui parle prend de l'envergure dans les analyses des énoncés ou discours. Tout locuteur qui dis « je » marque d'une manière explicite sa subjectivité dans son énoncé. Mais ce n'est pas le cas dans les titres de la « Une » puisque les journalistes -titres s'expriment implicitement dans leur énoncé. Cela dit que, le pronom personnel « je » et ses variantes ne sont pas les seuls moyens linguistiques permettant de manifester sa subjectivité. Toutes les marques d'énonciation ont pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur.

*« D'autres formes que les pronoms personnels existant dans la langue participe de l'instauration de la subjectivité dans les discours : BENVINISTE mentionne les formes temporelles et autres indicateurs de la deixis (« ceci », « ici », « maintenant », « demain », etc.) ainsi que les verbes dit « maudaux » tel que : « croire », « supposer », « présumer », qui, employé à la première personne, exprimant l'attitude que le locuteur adopte vis-à-vis du contenu de son énonciation : le temps va changer est un énoncé « objectif » ( ou « impersonnel »), alors que je crois que le temps va changer est une énonciation « subjective »<sup>30</sup>. KERBRAT-ORECCHIONI.*

---

<sup>30</sup> KERBRAT-ORECCHIONI, C.(2001). Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Nathan, coll.Fac.pp.553.



# PARTIE ANALYTIQUE

Le corpus sur lequel nous basons notre analyse est traversé de figures de style ce qui lui donne de certains égards un aspect métaphorique. D'où la présence d'une part importante la subjectivité du locuteur que nous allons mettre en évidence à travers quelques titres.

### 1. La métaphore en « Une »

La métaphore est un trope par ressemblance, qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite<sup>31</sup>.

Nous retrouvons des titres métaphores en « Une » dont voici quelques exemples :

- La « planète pétrole » se sert la ceinture
- Les reines du petit écran Algérien.
- Benghebrit désamorce la bombe du BAC.
- Un fourgon fou tu 4 personnes et en blesse dix autres.

➡ **La « planète pétrole » se sert la ceinture** ➡ dans cet énoncé-titre c'est le Ministère de l'énergie et des mines qui est assimilé à « la planète » pétrole. Cependant le mot « planète » ici ne renvoie pas au monde dans son étendue mais avec des limites bien déterminées concernant un secteur économique précis celui des hydrocarbures.

La deuxième partie du titre « se sert la ceinture » est une personnification. Il s'agit d'attribuer une qualité humaine à un objet. Sur le plan sémantique cette expression désigne une situation de disette impliquant une austérité.

➡ **Les reines du petit écran Algérien.**

Le mot « reine » dans son sens dénoté désigne un titre ou une fonction royale. C'est aussi un terme utilisé pour représenter des personnes qui ont excellé dans un domaine généralement médiatique ou artistique. Dans cet exemple il est question de journalistes-femmes ayant brigué la peur durant les événements des années 90 qu'a connus l'Algérie. D'où leur attribution de ce titre de « reines ».

---

<sup>31</sup> LEHMANN, A ; MARTIN-BERTHET, F., Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie, Dunod, 1998. Edition en 2000 chez Nathan. P.79.

## PARTIE ANALYTIQUE

---

Il s'agit de Soraya Bouamama, Leila Bouzidi et Amina Nadir (trois Présentatrices d'un journal télévisé) sont assimilées à des reines. Le titreur considère que pour passer sur le petit écran, il faut savoir attirer le téléspectateur et pénétrer aussi bien dans son cœur que dans sa maison. Etre présentateur de journal télévisé pour une femme n'est pas une chose aisée, c'est même une entreprise difficile, notamment dans un contexte socioculturel « misogynne » et violent qu'est la décennie 90 en Algérie.

### ➡ **Benghebrit désamorce la bombe du BAC.**

C'est le problème des dates des examens de fin d'année et plus particulièrement le Baccalauréat qui est assimilé à une bombe. C'est pour cette raison que le journaliste utilise le verbe désamorce à la place du verbe résoudre.

La situation anarchique du secteur d'éducation en Algérie est mise en analogie avec une bombe qui risque d'exploser.

### ➡ **Un fourgon fou tue quatre personnes et blesse dix autres.**

C'est le chauffeur qui est assimilé à un fourgon, comme on peut dire que c'est le fourgon qui est assimilé à un chauffeur.

Il faudrait dire que ces énoncés-titres métaphoriques, constituent dans un premier temps de lecture un moyen d'accroche, en effet, les lecteurs passionnés par l'affaire du pétrole, les trois animatrices (Soraya Bouamama, Leila Bouzidi et Amina Nadir) et le secteur de l'éducation (le BAC 2016) seront charmés et leur attention ainsi que leur adhésion à ce qui est dit en titre sera plus accrue. Effectivement ces métaphores –titres sont des moyens qui provoquent ou qui créent des émotions chez les lecteurs, un plaisir de lecture, puisque ils constituent un moyen ludique. Cette émotion se résume en une séduction ; ils seront dès lors attirés, convaincus et auront plus d'envie de lire l'article de presse. C'est en cela que l'on peut affirmer que ce procédé est un moyen discursif qui satisfait l'enjeu de captation, en « Une ». De surcroît le journaliste-titreur fait preuve de subjectivité puisque son recours aux métaphores-titres l'éloigne de plus en plus de la transparence, de l'objectivité et même de l'impartialité qui lui sont imposés.

### 2. Le discours rapporté et la subjectivité :

Il est souvent constaté en « Une » une présentation des titres sous forme de discours rapporté des dires d'un tiers énonciateur. Il est par conséquent un discours envisagé tel un dédoublement énonciatif. Le journaliste en tant qu'énonciateur du titre de la « Une » devient alors, le port parole d'un autre énonciateur, celui n'étant qu'un priori, le responsable de ce dit rapporté, sa présence forte remarquée en « Une » telle affirmé par MONVILLE-BURSTON : « *Il suffit d'ouvrir un quotidien pour observer que rapporter les propos d'autrui constitue une activité essentielle des journalistes.* »<sup>32</sup>

Nous nous savons analyser la subjectivité du discours de presse sans d'abord distinguer le discours du journaliste de celui des sources citées. Il faut en effet pouvoir déterminer si une marque subjectivité doit être attribuée au journaliste ou à autrui. Il est donc nécessaire dans un premier temps d'isoler le discours rapporté du discours de journaliste de manière à ce que le codage des marques de subjectivité ne s'applique qu'au discours du journaliste.

Les exemples ci-dessous tirés de quotidiens différents (Le Soir d'Algérie, L'Expression, El Watan, Liberté) permettent d'illustrer quelques hypothèses que nous pouvons avancer sur le rôle du discours rapporté comme indicateur de subjectivité du discours de presse.

- Saadani ordonne à ses militants « Ne tirez plus sur Ouyahia ».
- L'Algérie dit non !
- « ça suffit » !
- « Il faut s'engager dans un processus de changement réel ».
- Alger n'est pas loin !
- « trop, c'est trop ».
- Le DG de la pharmacie centrale des hôpitaux l'affirme « Il n'y aura plus de tension sur les médicaments ».
- Les travailleurs menacent de recourir à la justice.

L'utilisation du discours rapporté présente dans ces exemples des différences significatives en regard de la subjectivité énonciative.

---

<sup>32</sup> MONVILLE-BURSTON M., (1993) ., « Les verba dicendi dans la presse d'information », Langue Française, n°98, Larousse : Paris, (p. 48-66), pp. 48.

## PARTIE ANALYTIQUE

---

Dans la rhétorique d'objectivité, le journaliste tend à rapporter texto (tel qu'il est) le discours d'autrui, alors que dans une énonciation plus subjective, le journaliste choisira d'incorporer le discours d'autrui en utilisant le style indirect ou indirect libre. Comme dans les titres de notre corpus.

Le journaliste construit le discours d'autrui aux exigences de sa propre énonciation, ce qui marque une distanciation entre le discours de la source et le discours du journaliste.

En outre dans le style indirect ou indirect libre, le journaliste dispose d'une plus grande marge de manœuvre quant à la reproduction de l'énonciation originale et quant à l'usage des locutions introductives qui permettent d'orienter l'interprétation du discours d'autrui.

Le style direct et indirect définit des relations différentes entre les acteurs (locuteurs citant, locuteurs cité, allocutaire) du système de communication.

Dans le style direct, le journaliste cède la place au locuteur cité alors que dans le style indirect il s'interpose, en quelque sorte, entre le locuteur cité et le lecteur du journal (le locuteur citant est l'intermédiaire entre le locuteur cité et le lecteur). Il devient à la fois interlocuteur du lecteur et médiateur du rapport entre celui-ci et le locuteur cité. Dans le style indirect, le discours du locuteur cité prend son autonomie et s'ajoute à l'énonciation du journaliste. La référence n'est pas la situation du discours du locuteur cité, mais celle du journaliste lui-même, placé au centre du système de communication. Le choix de citer en style indirect plutôt que direct porte aussi un jugement de valeur sur l'énonciation originale dont nous avons estimé qu'elle ne satisfait pas aux critères de la communication journalistique.

Les exemples qu'on a sélectionnés (les titres) montrent que le discours rapporté et les locutions introductives qui l'accompagnent comportent plusieurs aspects susceptibles d'enrichir une analyse de la subjectivité énonciative des titres des « *Unes* » de la presse.

Nous allons distinguer les énoncés du journaliste de ceux des sources citées.

Pour définir de telle règle il faut d'abord considérer les formes linguistiques concrètes du discours rapporté, comme nous l'avons vu, le journaliste peut rapporter les propos d'autrui sous une forme directe, indirecte ou indirecte libre.

Nous devons donc identifier le discours rapporté et l'attribuer à un locuteur cité.

### 2.1. Le discours direct :

Le discours direct se présente comme la reproduction des énoncés de la source citée. Plus précisément, le discours direct prétend reproduire la textualité des énoncés de la source, or la textualité n'est pas un synonyme d'intégrité. La reproduction intégrale des propos d'autrui est impossible dans le discours de presse (ni d'ailleurs dans d'autres types de discours). La reproduction est, précisément une reproduction, c'est-à-dire une nouvelle production dans une énonciation différente et dans un contexte discursif et argumentatif différent. Le journaliste ne peut reconstituer dans sa plénitude et sa complexité sémantique le contexte dans lequel les propos cités ont été prononcé ; la citation de presse est forcément un extrait dé-contextualité et ré-contextualité du discours d'autrui.

#### Exemples :

- Saadani ordonne ses militants : « ne tirez plus sur Ouyahia » ;
- Le DG de la pharmacie centrale des hôpitaux l'affirme : « Il n'y aura plus de tension sur les médicaments ».

➡ Le discours citant : figurant en position de surtitre (titre complémentaire) il s'agit du discours du scripteur du titre dans lequel le rapporteur désigne l'instance énonciative de la citation.

-Saadani ordonne ses militants.

-Le DG de la pharmacie centrale des hôpitaux l'affirme.

➡ Le discours cité : celui du journaliste, constituant le titre en « Une » est représenté entre guillemets

-« Ne tirez plus sur Ouyahia ».

-« Il n'y aura plus de tension sur les médicaments ».

Toute fois l'absence du verbe introducteur est fortement constaté ; une omission que nous expliquons, dans ce cas, par le souci de concision, une contrainte à laquelle la confection du titre est soumise en « Une ».

## PARTIE ANALYTIQUE

---

- « ça suffit ».

⇒ Smail Goumeziane dit :

- « Il faut s'engager dans un processus de changement réel ».

⇒ Ahmed Taleb-Ibrahimi, Ali Yahia Abdenour et Rachid Benyellès disent

- « Trop, c'est trop ».

Par ailleurs, le journaliste ne peut reproduire autrement qu'en la décrivant dans ses propres mots la composante non verbale d'un discours que la source a tenu oralement (le ton, le débit, la gestuelle, le regard).

L'économie de la communication journalistique oblige aussi à un travail de mise en forme des textes : les énonciations originales sont épurées des erreurs, des hésitations, des faux départs, des répétitions inutiles, des énoncés inachevés, des impropriétés.

En somme, la correction grammaticale, la règle de concordance des temps, et des déictiques et la réorganisation des matériaux cités en fonction de la structure du texte journalistique achève de transformer les énoncés originaux en énoncés rapportés. La déontologie journalistique permet de telle transformation à la condition que le sens premier de l'énoncé cité ne se trouve pas significativement altéré.

Même si le discours rapporté en forme directe ne peut prétendre restituer intégralement le discours d'autrui, il reste qu'il s'affiche dans le discours de presse comme image fidèle, une mise en représentation de ce discours. L'énoncé cité en discours direct demeure linguistiquement autonome par rapport à l'énoncé citant. Il marque un changement de locuteur par lequel le journaliste cède momentanément, la parole à un autre locuteur.

Il existe deux critères qui permettent de repérer le discours rapporté en style direct dans les « Unes » des journaux :

- Le discours direct est signalé généralement par des marques typographiques (des guillemets, des deux points).
- En l'absence des marques typographiques de cohérence, c'est-à-dire des éléments qui créent une rupture sur le plan énonciatif en suggérant qu'il y a changement de locuteur. Ces marques sont constituées le plus souvent de pronoms personnels à la première personne à

valeurs déictiques. Ces pronoms indiquent qu'il s'agit d'un discours direct lorsque, au singulier (je, ma, mon) renvoient au locuteur cité.

Ces deux derniers (marques typographiques et principe de cohérence c'est-à-dire ces pronoms qui renvoient au locuteur cité) peuvent être considéré, comme étant critères opératoires qui définissent la catégorie du discours direct de manière restrictive.

### **2.2. Le discours indirect :**

Dans le discours rapporté au style indirect, le journaliste rapporte les propos de la source tout en maintenant sa position du locuteur. Ainsi l'énoncé original de la source n'est pas mis en scène de manière autonome, autrement dit le locuteur citant l'intègre à son discours en l'adoptant aux exigences de sa propre énonciateur.

De surcroît la problématique du discours rapporté au style indirect dans les textes de presse est notable, car ces derniers ne rapportent très, souvent, rien que des fragments de discours authentiques d'acteurs sociaux, et arrachés à leurs contextes d'origine c'est ce que nous constatons à travers ce titre :

Alors que la source dit textuellement :

Les travailleurs ont dit « Notre seule solution c'est de recourir à la justice », le journaliste écrit : « Les travailleurs menacent de recourir à la justice ».

Toute fois, nous avançons qu'il n'est pas fortuit pour le journaliste d'adopter une telle pratique mais le choix d'un seul segment du discours d'origine s'explique d'une part, par un souci de concision, qui en « *Une* » est capital quant à la conviction des lecteurs et la captation de leurs regards, d'autre part, le locuteur-journaliste sélectionne la partie qui pour lui est la plus importante puisque prise à part et décontextualisée. Il dramatise la situation plus qu'elle ne devrait en principe l'être.

En effet, le discours indirect joue sur le propos, qu'il prétend rapporter, plutôt que sur la textualité et il requiert une opération d'analyse sémantique des énoncés d'autrui et un



## PARTIE ANALYTIQUE

---

jugement sur le sens qu'il convient de leur accorder. C'est ce que affirme AUTHIER, le discours indirect est toujours une « *prise de position sur le sens d'un acte de parole* »<sup>33</sup>.

Il engage donc le locuteur citant en tant que sujet. C'est en cela que, du point de vue de l'énonciation, le discours indirect apparaît comme une forme plus subjective par rapport au discours direct.

Sur le plan formel, le discours indirect se présente comme un terme complément ou bien une proposition subordonnée qui dépend d'un terme principal introducteur.

### 2.2.1. Le discours indirect libre :

Le discours indirect libre est une forme particulière du discours rapporté, dans cette forme le journaliste (locuteur citant) reprend textuellement (ou il donne l'impression) les énoncés du locuteur cité (le discours de la source) (les enseignants contractuels, les algériens, les travailleurs).

Mais en les adaptant aux fins de son propre discours, de sorte que la citation à des traits à la fois du discours direct par le fait de textualité et du discours indirect par les adaptations que le locuteur citant lui fait subir.

#### Exemples :

- Alger n'est pas loin !
- L'Algérie dit non !
- Les travailleurs menacent de recourir à la justice.

En somme, la dramatisation n'est pas l'unique raison de ce choix subjectif d'un fragment de discours original, puisque dans un deuxième temps de lecture, ces discours – titres rapportés peuvent être ou sont perçus tel des titres opinatifs, en effet, le discours rapporté au style indirect libre tel avancé par Martin RIEGEL : « *Permet à l'auteur de mêler son point de vue avec celui du personnage dont il rapporte le discours* »<sup>34</sup>.

---

<sup>33</sup> AUTHIER- REVUZ, J. (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés » dans DRLAV17, Université Paris VIII, Saint- Denis, PP. 66.

<sup>34</sup> RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOULR., (1994), Grammaire méthodique du français, Paris : Presses Universitaires de France, PP. 601.

## PARTIE ANALYTIQUE

---

L'énonciateur effacé se sert alors des paroles, des points de vue des enseignants contractuels, des travailleurs et des algériens qu'il partage pour provoquer une problématisation quant aux faits transmis, une tension dans le contexte sociopolitique ; dès lors à travers les opinions perçues à la lecture de ce discours-titre rapporté, le rapportateur – journaliste attire l'attention des lecteurs. A fin de les pousser à continuer la lecture et les convaincre.

L'opinion n'est pas uniquement perçue au moyen de cette pratique de décontextualisation énonciative, car dans la majorité des cas, le discours rapporté subi une reformulation avant de paraître en tant que titre en « Une ». C'est ce qu'on a constaté à travers les quatre titres cités auparavant. Ce sont des énoncés rapportés d'une façon non fidèle ou dit authentique ; mais sont surtout leurs reformulation et qui, tel affirmé par MAINGUENEAU « *Conserve le sens général* »<sup>35</sup>.

L'emploi du discours-titre rapporté en « Une » qu'il soit direct ou indirect n'est qu'une façon pour le journaliste de se distancier de l'information qu'il délivre en « Une » satisfaisant de cette manière l'enjeu de crédibilité tout en étant objectif.

CHARAUDEAU P. souligne que : « *la mise en scène de ce que l'on appelle discours rapporté devrait également satisfaire un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapportateur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi des guillemets encadrant le propos rapporté. C'est la encore se soumettre à l'enjeu de crédibilité* »<sup>36</sup>.

L'enjeu de crédibilité et de neutralité ne sont pas les seuls dessins que le journaliste aspire à atteindre, mais il est un moyen de mise en œuvre en vue de capter l'attention du Co-énonciateur /lecteur dans un premier temps de lecture, en effet, à travers le discours rapporté le journaliste capte l'attention du lecteur en vue de l'inciter à lire l'article et le convaincre par son opinion et cela en lui transmettant une information très crédible et surtout indéniable puisque il s'agit là d'un dit authentique (alors qu'il s'agit d'un simulacre d'authenticité et de neutralité).

---

<sup>35</sup> MAINGUENEAU D. (1998), analyser les textes de communication, Paris : Nathan Université, PP. 124.

<sup>36</sup> CHARAUDEAU P., (2005), Les médiats et l'information. L'impossible transparence du discours Bruxelles : Edition De Boeck Université, pp. 16.

## PARTIE ANALYTIQUE

---

Le discours rapporté est donc le moyen derrière lequel se cache le journaliste à fin de s'inscrire dans l'énoncé. Et cela fait preuve de sa subjectivité et de sa partialité.

De surcroit on peut considérer les locutions introductives comme paramètre par lequel constater la subjectivité du discours rapporté.

Le métadiscours s'actualise de la façon la plus manifeste par les locutions introductives qui articulent le discours cité au discours citant et qui, par là marquent la présence du locuteur dans son énoncé. La description de la relation de l'énoncé citant et de l'énoncé cité fait voir les opérations subjectives qu'effectue un locuteur lorsqu'il rapporte le discours d'autrui.

En fait dans les discours titres rapportés suivants, le journaliste fait preuve d'une subjectivité très remarquable :

- Saadani ordonne ces militants « Ne tirez plus sur Ouyahia ».
- Les travailleurs menacent de recourir à la justice.

Pour plus d'objectivité et de crédibilité le journaliste était capable de rapporter les deux discours ainsi :

➡ Saadani dit à ces militants.....

➡ Les travailleurs disent qu'ils.....

Au lieu d'utiliser les verbes ordonner et menacer, le verbe « dire » rend le discours rapporté plus neutre et objectif.

Le discours rapporté s'intéresse en premier lieu à ce qui est avancé en « Une ». il permet d'attirer l'attention des lecteurs et de problématiser les faits en deuxième lieu pour introduire de manière implicite le point de vue du locuteur-journaliste dans le dessin de maintenir leur attention par l'accroissement de l'adhésion des esprits des lecteurs aux opinions présentés en « Une » qui agissent sur la dimension du pathos, de sorte à ce que les lecteurs adhèrent à l'opinion du journaliste d'une manière spontanée ; ce qui permet de les convaincre de poursuivre la lecture de l'article.

Vu l'importance du discours rapporté en « Une » et après avoir analysé les « Unes » qui constituent notre corpus (Liberté, L'Expression, El Watan, Le Soir d'Algérie), on constate que ce dernier (discours rapporté) est presque toujours présent en « Une ».

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Dimanche 13 mars 2016

N°7740 - Vingt-sixième année - Prix : Algérie : 20 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$.  
ISSN : 1111-0333 - <http://www.elwatan.com> ÉDITION DU CENTRE

**CONTRIBUTION**  
Un monde meilleur grâce au sport  
Par THOMAS BACLI, Président du CIO  
LIRE PAGE 22

**MOULOUD HAMROUCHE À SÉTIF**  
**«Ce pouvoir ne peut produire du développement»**

■ Mouloud Hamrouche estime que la nouvelle Constitution est en recul par rapport à celle de 1989 et s'inquiète du fossé qui continue à se creuser entre le pouvoir et la société.  
LIRE L'ARTICLE DE **HACEN OUALI** EN PAGE 4

**SONATRACH**  
**880 MILLIONS DE DOLLARS DE CONTRATS ATTRIBUÉS**

● Les entreprises contractantes sont CCC Machinery d'Allemagne, la société néerlandaise Van Leeuwen, Marubeni Itochu du Japon et Vallourec Tubes de France.  
LIRE L'ARTICLE DE **HOCINE LAMRIBEN** EN PAGE 6

**LE SG DU FLN VEUT RÉHABILITER CHAKIB KHELIL**  
**SAADANI S'ACHARNE CONTRE LE DRS**

LIRE L'ARTICLE DE **NABILA AMIR** EN PAGE 4

**SOMMET RÉGIONAL D'ONCOLOGIE ET D'HÉMATOLOGIE DE DUBAÏ**  
**PLAIDOYER POUR LE DÉPISTAGE PRÉCOCE**

LIRE L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL **ANCÈNE TAHAOUÏ** EN PAGE 12

**EMPRUNT OBLIGATAIRE NATIONAL**  
**L'ULTIME OPTION AVANT L'ENDETTEMENT EXTERNE**

■ Les chances de succès de cette opération de levée de fonds sont peu garanties, tout comme les rémunérations, tant il est question d'un placement des plus menacés par l'inflation et la dévaluation de la monnaie.  
LIRE LES ARTICLES ET LES ENTRETIENS RÉALISÉS PAR **ALI TITOUCHE, AKLI REZOUALI ET MELISSA ROUMADI** EN PAGES 2 ET 3

**Stream IRON**  
L'ANTICHOC A UN NOUVEAU NOM

Anti-Choc, Water-Proof, Anti-Poussière  
51 MPa, 4G+, HD  
iFiber, iCube

Figure 03 : « Une » du quotidien El Watan indiquant le discours du journaliste (sujet-énonciateur) et le discours d'autrui (discours de la source).

Nous pouvons conclure en disant qu'une grande partie du travail du journaliste consiste à collecter, à traiter et à rapporter le discours d'autrui.

Le journaliste soumet ce matériau à un travail qui n'est jamais neutre. Le produit qui en résulte est toujours marqué par la condition de sa production. Le choix des personnes et des propos cités, la manière (directe ou indirecte) de les citer, la manière (les locutions introductives) d'articuler les propos d'autrui à son propre propos, le flou qui peut être maintenu à la frontière des deux discours, tout cela concourt à définir l'identité du journaliste et son intention de communication.

### **3. Le titre de la « Une » est un acte de langage indirect:**

La pragmatique considère les énoncés comme des actes : dire quelque chose, c'est faire en même temps quelque chose. Dans les actes de langage, il s'agit de trois actes essentiels : acte locutoire (l'acte de dire quelque chose), l'acte illocutoire (l'acte réalisé en disant quelque chose) et l'acte perlocutoire (l'acte réalisé en fonction de l'effet produit sur l'allocutaire par l'acte illocutoire). Les actes de langage se réalisent de diverses formes langagières : promettre, menacer, remercier.

C'est ce que souligne BENVINISTE : *« on reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissent par le discours sur l'interlocuteur : il vient de lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours de phrase qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspond à une attitude du locuteur »*<sup>37</sup>.

KERBRAT-ORECCHIONI quant à lui considère que : *« les paroles sont aussi des actions »*<sup>38</sup>.

Dire c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet ou le sujet dont nous parlons, mais c'est aussi faire, c'est-à-dire tenter d'agir sur l'interlocuteur (lecteur).

---

<sup>37</sup> BENVINISTE E., (1966). Problème de linguistique général. Paris : Gallimard., pp. 130

<sup>38</sup> KERBRAT-ORECCHIONI C., (2001) : Les actes de langage dans le discours, Paris, Nathan, pp.1.

## PARTIE ANALYTIQUE

---

De cela on constate qu'il ne faut pas opposer la parole et l'action, mais il convient de considérer que la parole elle-même est forme d'action.

Informé, influence le lecteur, capter étant les visées du journaliste, le titre de la « Une » est dès lors un moyen qu'envisage l'instance émettrice en vue de les atteindre. Ainsi nous avançons que le titre de la « Une » est un acte de langage dédoublé, un acte étant explicitement prononcé « quand dire, c'est faire savoir », tandis que l'autre est implicite « quand dire, c'est influencer, séduire, capter », par conséquent, ce dernier (titre de la « Une ») est à la fois un acte de langage direct et aussi un acte de langage indirect ayant pour résultat les actes perlocutionnaires de lecture.

Il se peut que le même énoncé ait plusieurs valeurs illocutoires selon le contexte dans lequel il est actualisé.

Ainsi, des titres comme :

- La « planète pétrole » se sert la ceinture.
- Yennayer impose son faste.
- Le RND joue son avenir.
- Le chef de l'état major s'en lave les mains.
- Le volcan du sahel se réveille.
- L'opposition sort ses griffes.
- La polémique s'installe.
- Benghebrit désamorce la bombe du BAC.
- L'informel reprend ses « droits ».
- Les grandes villes quadrillées.
- Ouyahia en zone de turbulence.

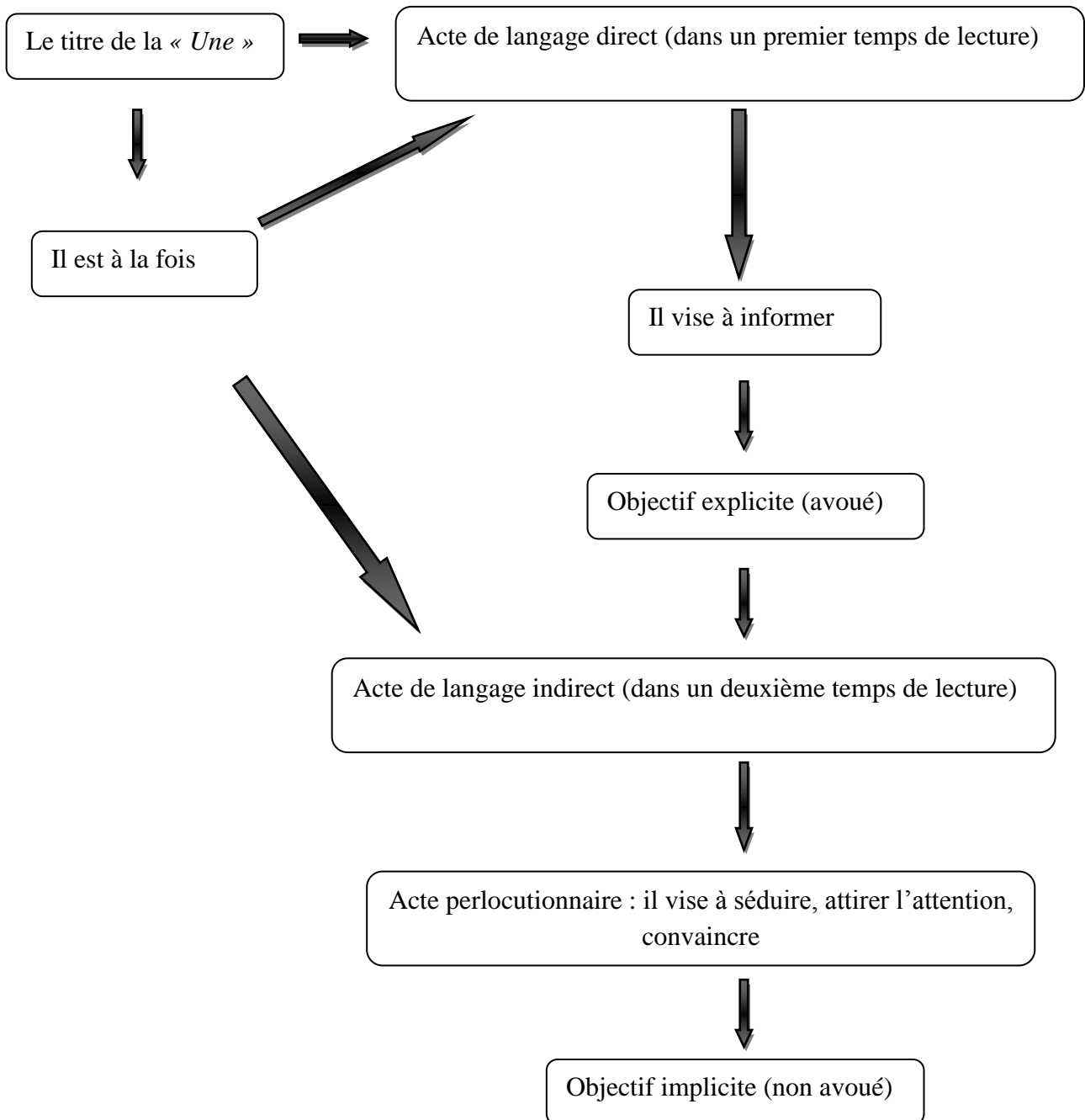
➡ Ce sont des actes locutoires puisqu'ils sont des productions syntaxiques constituées de syntagmes, formés à partir de juxtaposition des phonèmes ou monèmes, de surcroît pourvus de sens.

Bien que l'on ne perçoit point la trace de verbes performatifs informatifs tels informer, déclarer : « Je déclare / Je vous informe » que « l'informel reprend ses droits ou que Ouyahia

## PARTIE ANALYTIQUE

en zone de turbulence », il est tout de même un acte de langage direct qui vise dans un premier temps à « informer ».

Toute fois, dans un second temps ils sont des actes illocutoires indirects, puisque en disant, ils impliquent un acte perlocutoire qui se justifie en termes d'effet recherché chez le locuteur-journaliste. « Quand dire, c'est agir sur lui, c'est l'influencer, c'est l'attirer » pour l'amener à l'acte perlocutionnaire de lecture et de séduction ».



**Figure 4** : Le titre de la « Une » est à la fois un acte de langage direct et indirect.



## PARTIE ANALYTIQUE

---

Le titre de la « *Une* » est un acte de langage direct qui vise à informer (explicite), de surcroît il est implicite, parce que nous ne remarquons réellement aucune trace de verbe performatif ou encore de formules explicites à visées t et initiatives qui visent la captation (argumentation, séduction) des lecteurs.

Les énoncés (actes de langage) suivants sont de bels exemples qui justifie notre propos :

### Les actes de langage implicites

- Ø La « planète pétrole » se sert la ceinture.
- Ø Yennayer impose son faste.
- Ø Le RND joue son avenir.
- Ø Le chef de l'état major s'en lave les mains.
- Ø Le volcan du Sahel se réveille.
- Ø L'opposition sort ses griffes.
- Ø La polémique s'installe.
- Ø Benghebrit désamorce la bombe du BAC.
- Ø L'informel reprend ses « droits ».
- Ø Les grandes villes quadrillées.
- Ø Ouyahia en zone de turbulence.

Contrairement aux slogans et à la publicité qui prennent en charge toutes sorte d'aspect exhortatif, le titre de la « *Une* » ne contient aucune de ces dernières.

Le journaliste-titreur à travers ses titres fait semblant de ne pas avoir une autre visée ou un autre objectif mis à part informer.

Nous pouvons conclure en disant que le titre de la « *Une* » en tant que acte de langage ne se réduit pas à un simple code visant uniquement à exprimer la pensée et à échanger des



## **PARTIE ANALYTIQUE**

---

informations mais il est également le siège où s'accomplissent des actes indirects qui visent implicitement à modifier la réalité.

Les exemples que nous avons cités sont des actes de langage indirects captifs permettant à l'instance médiatique émettrice d'attirer le lecteur en agissant sur lui par l'acte de séduction et de dramatisation. En d'autres termes le journaliste-titreur à travers ses arguments vise à faire partager ses idées, ses opinions et aussi impressionner le lecteur.

# CONCLUSION

## CONCLUSION

---

### Conclusion

A travers ce modeste travail, on a essayé d'étudier les gros titres des « *Unes* » des journaux afin de savoir si ces derniers se limitent à donner une idée générale de l'article qu'ils annoncent ou bien contiennent des tournures linguistiques à même d'influencer le lecteur dès qu'il pose ses yeux sur la « *Une* ».

D'après l'analyse que nous effectuée sur quelques titres de journaux algériens d'expression francophones, il en ressort que la subjectivité est très présente dès la première page de chaque édition. Celle-ci se manifeste par divers moyens linguistiques : le vocabulaire appréciatif ou dépréciatif, les marques de l'énonciation et les métaphores.

Ces formules appréciatives s'expliquent par le fait que la presse algérienne est très portée sur la vie politique. En effet, les journalistes commentent quotidiennement dans leurs écrits l'actualité politique, notamment quand celle-ci concerne les membres du gouvernement comme les ministres ou bien les partis politiques d'où est issu le gouvernement.

Les expressions utilisées renvoient à divers horizons discursifs dont suggérons quelques exemples auxquels nous avons abouti. Cela va de phénomènes culturels aux activités humaines les plus répréhensibles. Nous citerons les cas de la géologie «Le volcan du Sahel se réveille », le climat-navigation « Ouyahia en zone de turbulence », l'agressivité animale « L'opposition sort ses griffes. », le monde de la guerre « Benghebrit désamorce la bombe du BAC ».

# **REFERENCES**

# **BIBLIOGRAPHIQUES**

## Références bibliographiques

### 1. Ouvrages

- AUTHIER- REVUZ, J. (1978). « Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés » dans DRLAV17, Université Paris VIII, Saint- Denis.
- BENVINISTE E., (1966). Problème de linguistique général. Paris : Gallimard.
- BENVINISTE, E. (1974). Problèmes de linguistique générale2 : Gallimard.
- BENVINISTE E., (1996). Problème de linguistique générale1. Gallimard.
- BENVINISTE E., Problème de linguistique générale1. Gallimard.
- CHARAUDEAU P., (1983), Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (théorie et pratique). Ed. Hachette.
- CHARAUDEAU P., (2005), Les médiats et l'information. L'impossible transparence du discours Bruxelles : Edition De Boeck Université.
- FURET C., Le titre pour donner envie de lire. Paris : Centre de formation et de perfectionnement des journalistes.
- Georges-Sarfati, E. (2005) Eléments d'analyse du discours : Armand Colin, pp. 19.
- J-C. AUSCOMBRE et O. DUCROT, 1976. « *L'argumentation dans la langue, langages 41 cité in C KERBRAT-ORECCHIONI (1980 : 34)*
- KERBRAT- ORECCHIONI (1980) l'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1986). L'implicite, Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1999) L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001). Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement, Nathan.
- LAGARDETTE M., (2009), Le guide de l'écriture journalistique, Paris : La découverte, 7<sup>ème</sup> édition.
- LEHMAN, A ; MARTIN-BERTHET, F., Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Dunod, 1998. Edition en 2000 chez Nathan.

- MAINGUENEAU, D. (1998), analyser les textes de communication, Paris : Nathan Université.
- MARDH, I. (1980) Headlines : on the program of English front page headlines (Lund Studies in English 58) Lund : CWK Gleerup. in cite dans Françoise Sullet-Nylander, Le titre de presse. Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique.
- MONVILLE-BURRSTON M., (1993) ., « Les verba dicendi dans la presse d'information », Langue Française, n°98, Larousse : Paris.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOULR., (1994), Grammaire méthodique du français, Paris : Presses Universitaires de France.
- VIGNER G., (1980), Une unité discursive restreinte : le titre. Caractérisation et apprentissage, Le Français dans le monde.
- SCHWARZE, Christophe : Introduction à la sémantique lexicale / Christoph – Schwarze – Tubingen : Narr, 2007 (Narr Studierenbucher).

## 2. Références bibliographiques électroniques

- Anscombe Jean-Claude, Ducrot Oswald. L'argumentation dans la langue. In: *Langages*, 10<sup>e</sup> année, n°42, 1976. Argumentation et discours scientifique, sous la direction de Laurent Danon-Boileau. pp. 5-27. [https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1976\\_num\\_10\\_42\\_2306](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1976_num_10_42_2306)
- Cité dans l'ouvrage « La sémantique lexicale »  
[univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens\\_fr\\_lexicosemantique.pp.1](http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens_fr_lexicosemantique.pp.1)
- Cité dans l'ouvrage « La sémantique lexicale »  
[univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens\\_fr\\_lexicosemantique.pp.1](http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/ens_fr_lexicosemantique.pp.1)
- <https://www.inbenta.com/fr/blog/quest-ce-que-la-semantique/>
- <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/f1290.aspx>.
- Dictionnaire. Sensagent. Leparisien. Fr/ parti pris/ fr-fr/
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/impartialit%C3%A9/41804>  
. <https://fr.wikipedia.org/wiki/impartialit%C3%A9>.
- [www.linternaut.fr/dictionnaire/fr/d%C3%A9finition/partialit%C3%A9/](http://www.linternaut.fr/dictionnaire/fr/d%C3%A9finition/partialit%C3%A9/)

# INDEX

## Table des figures

### Les figures

<b>Figure 1</b> : Lexique vs vocabulaire.....	6
<b>Figure 2</b> : La sémantique et ses deux axes selon Ferdinand de Saussure.....	9
<b>Figure 3</b> : « <i>Une</i> » du quotidien El Watan indiquant le discours du journaliste (sujet-énonciateur) et le discours d'autrui (discours de la source).....	32
<b>Figure 4</b> : Le titre de la « <i>Une</i> » est à la fois un acte de langage direct et indirect.....	35



# **ANNEXES**



CONTRIBUTION

NORREDINE BOKROUH APPELLE À LA CONSCIENCE CITOYENNE ET DÉNONCE UN POUVOIR AUX ABOIS

**“La fausse monnaie, le cachot et le gourdin...”** P4

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

FOOTBALL  
Ces contentieux qui parasitent le mercato P19

# LIBERTÉ

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION DE TIZI OUZOU PASSE À L'ACTION  
Cnapeste : les enseignants grévistes mis en demeure P8

QUOTIDIEN NATIONAL, FONDÉ EN 1963, 32, RUE LAMBI DEB HYER, ALGER - N° 7740 PERIODIQUE 10 JANVIER 2018 - ALGÈRE 30 DA - (TUNISIE 1,30 E - CO 1€ 20 - ISSN 1111-4201)

## MÉDECINS RÉSIDENTS Imposante marche à Oran

P23



VISA FRANCE À TRAVERS VFS GLOBAL

**Le paiement en ligne dès la semaine prochaine** P4

ALORS QUE LE PAYS MANQUE DE RESSOURCES

**Fisc : 80 milliards de dollars de pénalités non recouvrées** P6

« Une » du quotidien Liberté du 10/01/2018.



● SELON L'AMBASSADEUR US À ALGER

# Bientôt une liaison directe Alger-New York

● L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Alger John Desrocher, en visite de travail à Constantine, a souligné hier que les autorités politiques des deux pays étudient, en présence des experts, la possibilité de l'ouverture d'une ligne aérienne directe Alger-New York.

PAGE 1

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074



● CONSTANTINE

## Les résidents réussissent leur marche nationale



● UN JOURNALISTE ISRAËLIEN LE CONFIRME

## Le Mossad a aidé le Maroc à assassiner Ben Barka

● Plus d'un demi-siècle après l'assassinat de Mohammed VI, le Maroc a été accusé d'avoir aidé le Mossad à assassiner Ben Barka. Un journaliste israélien confirme que le Mossad a aidé le Maroc à assassiner Ben Barka.



● ÉDUCATION

# Retour à la normale

● Retour à la normale dès aujourd'hui dans le secteur de l'éducation. Le Cnaepste suspend la grève qui paralysait un nombre important d'établissements scolaires. Les enseignants radiés ont la possibilité d'introduire des recours. Le syndicat maintient ouverte la session de son conseil national. Les dates des vacances restent inchangées.

PAGE 2



Photo: Abdelhakim

● TRANSPORT MARITIME

# La CNAN veut reconquérir sa place

● Avant la fin de l'année en cours, la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan) verra sa flotte renforcée par deux autres navires, a-t-on appris. Il s'agit d'un pétrolier et d'un cargo d'une capacité de 10 000 tonnes. Au final, le groupe Cnan doit disposer d'une flotte de 18 navires dont le but principal est de reconquérir, dit-on, des parts de marché jusque-là perdues.

PAGE 2



JEUDI 1<sup>er</sup> MARS 2018 - 13 DJOUMADA AL THANI 1439 - N° 8346 - PRIX 20 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

« Une » du quotidien Le Soir D'ALGERIE du 01/03/2018.



## SANTÉ DE BOUTEFLIKA Des images peu rassurantes

- Les images de l'entretien accordé par Bouteflika au Premier ministre français, dimanche dernier, montrent un Président très amoindri physiquement
- L'opinion choquée et indignée s'interroge sur l'état de santé du premier magistrat du pays, alors que les officiels s'entêtent à affirmer qu'il est en possession de tous ses moyens.

LIRE L'ARTICLE DE SAÏD RABIA EN PAGE 3



## M<sup>me</sup> BENGHEBRIT APPELLE LES CONTRACTUELS À SUSPENDRE LEUR ACTION «NOUS AVONS FAIT LE MAXIMUM»

La ministre de l'Éducation nationale a, une nouvelle fois, appelé les enseignants contractuels à mettre fin à leur mouvement de protestation, estimant que son département a pris toutes les dispositions «dans le cadre de la réglementation» pour satisfaire leurs revendications. Par ailleurs, elle a dénoncé la campagne de «désinformation» menée contre son action.

LIRE L'ARTICLE DE  
FATIMA AÏT KHALDOUN-  
ARAB EN PAGE 5



## VISITE DE MANUEL VALLS

### UN BILAN ÉCONOMIQUE MITIGÉ

■ Sur une vingtaine de documents signés, le secteur économique n'a eu droit qu'à trois accords de partenariat, deux lettres d'intention et des annonces.

LIRE L'ARTICLE DE MADJID MAKEDHI EN PAGE 3

## LA SOUSCRIPTION S'OUVRIRA DIMANCHE

### L'ÉTAT LANCE SON EMPRUNT

LIRE L'ARTICLE DE AKLI REZOULI EN PAGE 6

## MOUVEMENT DE REDRESSEMENT AU RND

### JUSQU'OUÛ IRONT LES FRONDEURS ?

■ Ahmed Ouyahia, secrétaire général par intérim du RND, est en mauvaise posture. En plus de Amar Saadani, leader du FLN, qui ne rate aucune occasion pour le cribler de critiques, le directeur de cabinet de la présidence de la République doit, comme en 2013, affronter un autre mouvement de redressement initié par une trentaine de cadres et militants du parti.

LIRE L'ARTICLE DE NABILA AMIR EN PAGE 4

## L'EX-MINISTRE INDÉSIRABLE LES ZAOÛAS NE VEULENT PAS DE CHAKIB KHELIL



● Lire l'article de  
Meziane Abane en page 4

● Lire également  
les contributions de  
Arezki Metref et  
Rachid Tlemçani en  
pages 8 et 9





## LES PARENTS TRAUMATISÉS PAR LES RUMEURS

# Insoutenable incertitude sur le sort de Nihal



■ LIRE L'ARTICLE  
DE HAFID AZZOUZI EN PAGE 3

Un dispositif impressionnant  
de la Gendarmerie nationale  
détaille hier la zone de  
recherche, en contrebas  
du village d'Abdelouhab

### DÉSÉQUILIBRES À LA CNAS

## LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE MENACÉ

■ En dépit d'une campagne de recouvrement des cotisations et de mesures attractives pour ramener dans son giron les 5 millions de travailleurs du secteur informel, la CNAS peine à voir ses recettes augmenter. Sa situation financière n'est pas aussi positive que l'affirme son directeur général.

LIRE L'ARTICLE DE SALIMA TLEMÇANI EN PAGE 2

### LOUISA HANOUNE À PROPOS DE CHAKIB KHELIL



## « QUE FAIT LA JUSTICE ALGÉRIENNE ? »

● La secrétaire générale du PT dit ne pas comprendre que la justice algérienne ne s'intéresse pas au cas de l'ancien ministre de l'Énergie alors que son nom est régulièrement cité dans des scandales de corruption.

LIRE L'ARTICLE DE NABILA AMIR EN PAGE 3

ENERGIE ÉLECTRIQUE ET FORTES CHALEURS  
**LE PIC DE CONSOMMATION  
ENREGISTRÉ DIMANCHE  
DERNIER**

LIRE L'ARTICLE DE NADIR IDDIR EN PAGE 4

AVEC L'ACCORD DU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

**PREMIÈRES FRAPPES AMÉRICAINES  
CONTRE DAECH EN LIBYE**

LIRE L'ARTICLE EN PAGE 11



TRANSPORTS

Cinquième  
jour de grève  
à la SNTF

Lire en page 20 l'article  
de Mohamed Elouadi

# L'EXPRESSION

Le Quotidien

Dimanche 3 Janvier 2016 n°4631 - Prix : Algérie 15 DA — <http://www.l'expressiondz.com> — ISSN 1112-3397 — Directeur Fondateur : AHMED FATTANI

157 TERRORISTES DONT DIX ÉMIRS ÉLIMINÉS EN 2015

## LA GUERRE SILENCIEUSE DE L'ANP

L'armée poursuit sa guerre silencieuse contre le terrorisme et éteint l'un après l'autre les bruits et les fureurs meurtriers de celui-ci.

Lire en page 24 l'article de Amar Ingrachene



CONSÉQUENCES DE LA CHUTE DES PRIX DE L'OR NOIR

## LA « PLANÈTE PÉTROLE » SE SERRE LA CEINTURE

Lire en page 3 l'article de Hedi Boucetta

Les parts de l'opposition qui chahutent le débat, accusant le gouvernement de vouloir étouffer la population, jouent sur le registre de la mauvaise foi.



### Qui finance cet arsenal militaire ?

Dans un contexte régional et international marqué par l'accroissement de facteurs d'instabilité, l'Armée se met en ordre de bataille pour contrer les risques potentiels.

Lire en page 24 l'article de Brahim Taïebroucht

EXEMPLE D'ORGANISATION, D'ACCUEIL ET DE SOLIDARITÉ

### LE VILLAGE D'ATH HMED A SÉDUIT

Cette contrée restera la destination des citoyens en quête de repères, de sérénité et de lumière.

Lire en page 6 l'article de Khaled Boufedi



5 DINARS DE PLUS SUR LE LITRE DE GASOIL  
ET 7 SUR LE LITRE D'ESSENCE

### Les Algériens digèrent mal la flambée

Seul le GPL n'a pas subi d'augmentation. Mais est-ce suffisant pour encourager l'usage de ce carburant non polluant et très économique ?

Lire en page 2 l'article de Walid Att Bald